

# Sahel : les drones peuvent-ils vaincre les jihadistes ?

[apanews.net/fr/news/sahel-les-drones-peuvent-ils-mettre-fin-au-jihadisme](https://apanews.net/fr/news/sahel-les-drones-peuvent-ils-mettre-fin-au-jihadisme)

## Niger - Sahel - Armement – Drone

Le drone armé est devenu la nouvelle convoitise pour traquer les jihadistes au Sahel.

Les 20 et 21 mai, un Iliouchine IL-76, immatriculé UR-FSE affrété par une compagnie ukrainienne a atterri à l'aéroport international de Niamey. Ce gros porteur avait à son bord un chargement bien particulier destiné au Niger.

Depuis novembre 2021, le président Mohamed Bazoum, arrivé au pouvoir sept mois plus tôt, a décidé de doter son armée de drones turcs Bayraktar TB2 avant d'effectuer une visite de terrain, en Turquie, à la firme Baykar au mois de mars 2022. Le Niger devient ainsi, l'un des rares pays africains à accéder à cette nouvelle arme.

« Un système de drone armé se compose d'une console de contrôle au sol et d'un ou plusieurs appareils sans pilote (dits Unmanned Aerial Vehicle – UAVs) équipés d'armes, le plus souvent de type missile ou bombe », décrit dans une analyse réalisée en 2021, Solène Jomier chercheuse au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) basé à Bruxelles.

Destiné à « démocratiser les frappes aériennes à moindre coût », comme l'explique à Apa news le fabricant d'armes sénégalais, Serigne Mactar Bâ, le drone armé est néanmoins une denrée rare. « *Sur 193 pays reconnus à l'Onu, environ une vingtaine, 26, selon l'observatoire « Drone Wars », possèdent un ou plusieurs drones armés* », précise Solène Jomier dans un entretien avec Apa news.

Dominé par les Etats-Unis, le marché des drones s'est ouvert ces dernières années aux chinois suivis des turcs qui se sont lancés dans ce créneau en ciblant une clientèle moins fortunée dont des pays africains. « *L'intérêt de certains pays africains pour les drones Bayraktar TB2, c'est qu'ils sont beaucoup moins chers que les drones Reapers américains, beaucoup plus faciles à manier et ont besoin d'une infrastructure logistique moindre* », argumente Wassim Nasr, journaliste à France24 et spécialiste des mouvements jihadistes.

Selon le journaliste Jean Dominique Merchet, spécialiste des questions militaires, « *un lot de 16 Reapers (du constructeur américain General Atomics) avec tous leurs équipements et la formation des personnels, coûterait 1,5 milliards de dollars, soit 1,5 milliards d'euros. Soit, 72 millions d'euros par appareil* ».

Le Niger qui est devenu le 14<sup>e</sup> pays acquéreur de ce système turc, n'a pas communiqué sur



les conditions d'achat du lot de 6 appareils reçus de Baykar mais on sait qu'en 2019, l'Ukraine a acheté six systèmes Bayraktar TB2 à 69 millions de dollars. Donc, accessibles pour des pays au portefeuille modeste et faisant face à des défis sécuritaires importants comme le Niger.

Depuis quelques années, cet Etat sahélien est en guerre contre des jihadistes affiliés à l'Etat islamique ou à Al Qaïda qui opèrent dans la partie sud de son territoire. Cette guerre qui passe perdure, avec ses victimes militaires et civiles, met le président Mohamed Bazoum et son gouvernement sous pression pour trouver des solutions pour inverser durablement la tendance.

### **A lire aussi : Sécurité : le Niger s'arme en Turquie**

C'est dans cette logique que s'inscrit l'acquisition de drones armés qui ont la particularité d'être plus discrets que les avions de chasse en plus de leur capacité d'être mobilisés rapidement sur de longues périodes en préservant la vie de troupes au sol ou celle du pilote. Ces caractéristiques ont permis à ces nouveaux types d'armement de faire leur preuve dans beaucoup de combats récents. *« C'est le cas en Ukraine, entre les ukrainiens et les russes. En Libye, le recours à ce même type de drones a permis au gouvernement de l'Ouest de contrer l'offensive du maréchal Khalifa Haftar pour prendre Tripoli »*, rappelle Wassim Nasr.



Dans la lutte contre les groupes jihadistes, les pays sahéliens comme le Niger peuvent-ils espérer le même résultat ? Wassim Nasr pense que les efforts visant à s'équiper en drones pour les armées locales, est un pas vers l'indépendance tactique. Mais il reste dubitatif quant à l'efficacité du Bakratar TB2 contre les groupes insurrectionnels de type jihadiste même s'il estime qu'ils peuvent être efficaces pour « cibler des colonnes ou déplacements de jihadistes en motos ».

Héni Nsaibia invite à moins d'engouement autour de ces aéronefs sans pilotes. « L'arrivée récente des drones et leur utilisation émergente par les forces locales dans la région du Sahel suscitent beaucoup d'attentes et de nombreuses personnes pensent qu'en acquérant ces moyens, forces de leurs pays pourront surveiller, détecter et détruire les 'terroristes' à tout moment et à tout lieu », tempère ce chercheur sénior à l'ONG Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED). « Ce qui est plus important pour un drone, c'est de savoir où l'envoyer. C'est l'équivalent d'une lampe torche, armée ou pas, qui éclaire une cible précise », schématise Wassim Nasr.

Ce détail est important pour réduire le risque de bavures auquel s'expose ses utilisateurs. C'est d'autant plus nécessaire que des puissances militaires, malgré les nombreux succès enregistrés sur le terrain, n'ont pas toujours été exemptes de reproche dans l'utilisation des drones contre des cibles présumées jihadistes au Sahel.

Exemple: le 3 janvier 2021, la force française Barkhane, présente au Sahel depuis 2014, a mené une opération au village de Bounti, dans le centre du Mali, tuant 21 personnes qui assistaient à un mariage. Pour l'État-major des armées françaises, les individus neutralisés appartiennent à un groupe jihadiste. Une thèse affaiblie par l'enquête de la Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations

unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) qui n'a identifié que trois jihadistes appartenant à la Katiba Serma (JNIM) sur les 21 victimes. Dans cette opération, les renseignements ont été collectés par un drone Reaper MQ-9 alors que les frappes ont été l'œuvre de Mirages 2000.



Wassim Nasr cite l'exemple d'une frappe menée par les américains dans la foulée de leur retrait de l'Afghanistan en août 2021. Un individu supposé appartenir à l'Etat islamique, soupçonné de préparer un attentat a été ciblé par une frappe de drone qui a tué au passage des civils dont un enfant.

Ces épisodes mettent en évidence ce qu'Agnès Callamard, rapporteuse spéciale du Conseil de l'Onu des droits de l'Homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, relevait dans son rapport intitulé « l'utilisation de drones pour les drones armés pour des assassinats ciblés ». Selon Solène Jomier, ce rapport onusien « pointait du doigt les lacunes majeures des Etats en matière d'identification des cibles des frappes.., ce qui peut conduire à une multiplication des risques d'erreurs et d'exécutions arbitraires. À cela s'ajoute « l'opacité autour des frappes de drone ». « Beaucoup ne sont pas revendiquées ouvertement par les Etats les conduisant, ce qui complique l'enquête, l'examen des responsabilités, l'imputabilité des personnes commettant des exactions et limite d'accès à la justice pour les victimes et leurs familles », insiste la chargée de recherche au GRIP.

Souvent au banc des accusés en termes d'exactions contre les civils, les armées africaines pourront-elles relever le défi de la transparence que nécessite l'usage des drones pour des résultats efficaces sur le terrain ?

Héni Nsaibia recommande de ne pas se fier « *aux solutions-miracles pour mettre fin aux conflits qui durent depuis une décennie* ». Le chercheur sénior à ACLED est plutôt favorable à une introspection sérieuse « *impliquant une combinaison d'outils comprenant des opérations de contre-insurrection, des programmes de démobilisation et d'amnistie, le dialogue et le rétablissement du contrat social avec les populations* ».

AC/cgd/los/APA